



Absence de représentation du demandeur - divorce -TGI

Par **Xian**, le **11/01/2015** à **22:44**

Bonjour,

Si l'avocat du demandeur dépose un dossier de plaidoirie mais ne se présente pas à l'audience du même nom, le juge est-il susceptible de rendre une décision sur le fondement du seul dossier ?

Merci !